



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

N° C24_09_2026_05 - Désignation des représentants de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs, des membres des commissions internes et des associations (annexe)

Annexe(s) :

- *Tableau désignations*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	68	6	74	12

Pour : 74	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BEURET Lucie, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, DRAGON Thibault, CHAILLER Catherine, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, FOURNIER Baptiste, MOREAU Olivier, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, BENOIST Samuel, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LEVASSEUR Dominique, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, PAPILLAUD Corinne, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BAUDRY Patrice (pouvoir donné à DENOEL-MAZOYER Sylvie), BRUNET Sylvie (pouvoir donné à PICARD Marylène), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à PICHON Gilles), MORIN Patrick (pouvoir donné à GAYET Olivier), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à GIRAUD Mélodie), VINATIER Christine (pouvoir donné à COYAU David)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BONNAUD Stéphane, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DELEZAY Gaëtan, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, GALIGAZON David, HUCTEAU Patrice, MACAUD Isabelle, ROUXEL Patricia, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Ryan LEQUIEN

Désignation des représentants de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs, des membres des commissions internes et des associations (annexe)

Annexe(s) :

- Tableau désignations

Vu l'installation du conseil communautaire le 9 avril 2026 et les délibérations prises les 7 mai et 25 juin 2026,

Vu les statuts des syndicats et associations et les arrêtés des organismes extérieurs,

Vu la délibération C07_05_2026_11 portant création des commissions internes,

Vu les dispositions de l'article 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la démission de Monsieur Pascal BRETONNIER,

À la suite de l'installation des nouveaux membres de la communauté de communes Mellois en Poitou et des délibérations prises par le conseil communautaire les 7 mai et 25 juin 2026, certaines représentations restent à pourvoir au sein des organismes extérieurs, des associations et des instances internes.

Par ailleurs, il convient de pourvoir au remplacement d'un élu communautaire au sein de différentes structures, de répondre aux demandes du Syndicat 4B concernant les représentations de Mellois en Poitou au sein de cette entité et de régulariser les modifications intervenues au sein du SMABACAB.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil communautaire de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- NE PAS PROCÉDER au scrutin secret pour les désignations susmentionnées ;
- DÉSIGNER les représentants de la communauté de communes Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs, conformément à la liste présentée en annexe ;
- DÉSIGNER les représentants de la communauté de communes Mellois en Poitou au sein des associations, conformément à la liste présentée en annexe ;
- DÉSIGNER les représentants de la communauté de communes Mellois en Poitou au sein des instances internes, conformément à la liste présentée en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance



Ryan LEQUIEN
4e VP en charge de la
contractualisation territoriale
et des partenariats
7 oct. 2026

Le Président



Fabrice MICHELET
Président
1 oct. 2026